

## INFORMATIQUE

L'informatique est enseignée comme partie du tronc commun des CPGE sous forme de cours et travaux pratiques selon un programme qui réalise une synthèse entre différents aspects théoriques et pratiques de la discipline :

- » écriture de programmes (boucles, fonctions), le langage utilisé est python.
- » analyse d'algorithmes: comprendre ce qu'est un algorithme, pourquoi l'algorithme fonctionne et en combien de temps donne-t-il une réponse... On étudie aussi des exemples d'algorithmes de calcul numérique.
- » représentation des nombres
- » théorie des graphes

En 2eme année:

- » initiation aux bases de données
- » programmation dynamique
- » initiation à l'intelligence artificielle (avec des algorithmes d'apprentissage supervisé et non supervisé) et à la théorie des jeux.